



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président
bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE
Jeudi 24 mars 2016 de 17h à 19h
Pavillon Mail, 40 bd du Pont d'Arve
Salle PM234
PV adopté

Membre invité

M. le Vice-recteur de l'Université, M. Michel Oris,

Corps professoral

Bruno Strasser, SCIENCES, Président de l'Assemblée
Anne Sgard, SES
Jean-Luc Dorier, FEP
Frédéric Yvon, FORDIF
Greta Pelgrims, MESP
Olivier Maulini, FEP

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)

Anne Monnier, IUFE
Roland Emery, IUFE
René Rickenmann, FPSE
Christophe Laenzlinger, LETTRES

Etudiant-e-s

Nicolas Walter, ADEFEP

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice, IUFE
Walter Loosli, directeur adjoint, IUFE
Sophie Canellini, conseillère aux études, IUFE
Christian Stücker, en remplacement de Sonia Bühler adjointe administrative IUFE
Myriam Vitali Capraro, secrétariat des stages IUFE, PAT
Stéphanie Castanier, représentante des enseignants du secondaire I, FAMCO.
Claire Ragno-Paquier, représentante SPG
Waël Almoman, représentant des enseignants secondaire II, UCESG
Aline Meyer, conseillère aux études FEP

Ordre du jour :

1. Approbation de l'OJ
2. Approbation du projet de PV de la séance du 26 novembre 2015
3. Informations du Président et de la direction de l'institut
4. Point FEP
 - Bilan du groupe de travail
 - Approbation du règlement d'études du CCEP

5. Point FORENSEC

- Point de situation des inscriptions
- Point de situation du dispositif transitoire (DT)
- Rentrée 2016-2017

6. Point MESP

- Approbation de la commission d'admission 2016

7. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance.

En l'absence de Laurence Hofmann, la prise de notes est effectuée par Myriam Vitali Capraro, représentante du PAT (pas de liste de présence).

1. Approbation de l'OJ

L'OJ est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV du 26 novembre 2015

Au point 4, du projet de PV, 2 points sont amendés, avec les modifications suivantes :

- i. Isabelle Mili (IM) précise que les 2 derniers points doivent être mentionnés comme une estimation de temps et non comme une information formelle.

IM communique différentes informations :

- ↻ La commission de l'Enseignement supérieur s'est saisi du rapport de la Cour des comptes.
- ↻ Une structure autre que l'IUFE va-t-elle être créée ?

IM communique une estimation de délai quant aux 2 points suivants :

- ↻ C'est vers Pâques 2016 qu'il sera décidé si la Forensec demeure ou non à l'Université.
- ↻ A la même date, il sera connu si l'IUFE conserve la formation des enseignants du secondaire.

- ii. Stéphanie Castanier tient à rajouter que dans la liste du nombre d'étudiants formés, la FAMCO restait sceptique quant aux chances réelles que les 24 étudiants formés en français puissent tous trouver un emploi. D'où modification suite à la liste des étudiants par discipline :

La FAMCO reste sceptique quant à la possibilité que les 24 étudiants en français puissent effectivement être employés au terme de leur formation.

Le PV du 26 novembre 2015, avec les 2 demandes de modifications mentionnées ci-dessus, est accepté à l'unanimité.

3. Informations du Président et de la direction de l'Institut

IM énonce que la Forensec reste encore en attente de plusieurs décisions de la part du Parlement, sur ces 2 points :

- a) Suites apportées au rapport rendu par la cours des comptes, l'enquête est encore en cours.
 - b) Suites apportées à la motion 20/35 déposée au Parlement, sur la fermeture de la Forensec et l'étude d'une autre option de formation.
- De plus, IM précise que cela fait maintenant 2 années consécutives que les inscriptions ne se font pas en janvier-février, comme les années précédentes, ce qui éveille des inquiétudes chez les étudiants potentiels, avec une augmentation des étudiants qui s'inscrivent dans les autres HEP romandes.

4. Point FEP – Présenté par Olivier Maulini

- Bilan du Groupe de travail : la modification d'intitulé dans le règlement d'études de la FEP a été travaillé afin qu'il soit CDIP compatible.

Vote sur ce point : **la modification d'intitulé dans le règlement d'études de la FEP est acceptée à l'unanimité (6 voix, pas d'oppositions, pas d'abstention).**

La question est posée de savoir qui va envoyer le nouveau règlement au Rectorat : c'est la direction de l'IUFE qui va le faire.

5. Point FORENSEC

- Point de situation des inscriptions :

Walter Loosli (WL) annonce que les inscriptions pour le dispositif transitoire (DT) pour 2016-17 ont été ouvertes le 7 mars. Les inscriptions pour le CSD2 ont été ouvertes le 14 mars.

La task force est en train d'étudier la possibilité d'ouvrir les inscriptions pour la 1^{ère} année de MASE, en 2016-17, pour certaines disciplines seulement.

- Rentrée 2016-2017

La date possible pour une éventuelle inscription en 1^{ère} année pourrait être entre le 18 et le 30 avril 2016. En effet, nous devons aussi tenir compte des impératifs des délais d'admission, qui sont, entre autres, au 30 avril 2016 pour les étudiants n'ayant jamais été immatriculés à Genève.

Sophie Canellini, Simon Toulou et WL sont au travail pour présenter un modèle selon le dernier mandat de la Conseillère d'Etat qui demandait :

- i. La possibilité de faire un diplôme bidisciplinaire
- ii. Intégrer la formation professionnelle
- iii. L'obligation que l'étudiant ait un stage en 1^{ère} année.

Si la 1^{ère} année devait s'ouvrir, il est rappelé qu'une assemblée extraordinaire devra être convoquée pour voter le nouveau règlement Forensec.

6. Point MESP

Bruno Strasser lit la liste des membres de la Commission d'admission de la MESP pour la rentrée 2016. Tous les membres sont reconduits, et un nouveau membre suppléant est ajouté.

Le renouvellement des membres de la Commission d'admission de la MESP pour la rentrée 2016 est approuvé selon la liste lue, à l'unanimité (7 voix pour, aucun opposition ni abstention).

7. Divers

IM annonce que certaines disciplines vont changer d'appellation. Ces changements vont avoir des implications certaines, et des conséquences non négligeables sur les engagements des futurs enseignants. L'exemple est donné pour *l'expression orale*, dans le cadre du français.

Bruno Strasser remercie les membres de l'assemblée de leur présence et la séance est levée à 17h30